

Des nouvelles de l'école Antoine de Ville

L'école de Clelles accueille les enfants de plusieurs communes : Clelles, Saint Martin de Clelles et Le Percy dans quatre classes : une classe de maternelle petits et moyens, une autre avec de grands élèves de maternelle et des cours préparatoires et deux classes à triple niveau où différentes sections des plus grands cohabitent. Ce choix pédagogique a contribué à apaiser le climat dans les classes. Les interactions se révèlent intéressantes entre petits et grands : entraide, soutien, émulation, etc...Au total, l'école abrite 87 élèves.

Une nouvelle institutrice est arrivée : madame Macha_HRDY, qui remplace Isabelle_REGIANI.

L'an dernier, beaucoup parmi les enfants scolarisés avaient des besoins particuliers et l'équipe enseignante était confrontée à la difficulté de gérer l'ensemble des problèmes rencontrés. En effet les institutrices devaient en même temps assurer les apprentissages, maintenir le calme qui permet l'écoute et s'occuper individuellement des nombreux élèves qui nécessitaient plus d'attention.



Plusieurs courriers ont été adressés par les parents d'élèves à l'inspection de circonscription pour l'alerter et demander du soutien.

Cet appel a été entendu et un poste d'enseignante référente a été créé et est venu renforcer les équipes des écoles du Trièves. Il s'agit de madame Stéphanie Gonzalès qui accompagne les équipes pédagogiques dans des situations particulières un peu délicates. Elle aide aussi les familles dans la constitution de dossiers pour rechercher des aides pour leurs enfants.

L'équipe du RASED intervient également en cas de besoin : Elle comprend une psychologue susceptible de déterminer avec précision les difficultés des élèves et une maîtresse E qui peut prendre en charge de petits groupes lorsque c'est nécessaire.

Ainsi la nouvelle organisation et les efforts de l'équipe pédagogique ont porté leurs fruits : l'atmosphère est dorénavant empreinte de davantage de sérénité dans les classes.

De plus, plusieurs parents ont proposé de faire participer les élèves à une formation particulière. Ils ont fait appel à l'association Ancrage qui a mis à leur disposition des intervenants spécialisés dans la pratique de la méthode CAP, (« Clés pour l'autonomie et la prévention »). Il s'agit d'un programme de prévention des violences envers les enfants, qu'elles résultent d'agressions multiples ou de harcèlement entre élèves. Cette méthode vise à donner à ces derniers des outils pour se protéger, se mettre en sécurité et aussi pour leur apprendre à s'exprimer et à requérir de l'aide dans des situations difficiles. Après une réunion pour informer les parents et écouter leurs souhaits, le programme a été mis en place. Dans chaque classe, des saynètes représentant des situations de racket ou de violences physiques, psychologiques ou sexuelles ont été jouées par les animateurs afin de faire réagir et réfléchir les enfants, leur donner la parole et répondre à leurs interrogations et leurs angoisses qui restent trop souvent muettes. Prendre conscience de leurs droits et de ce qu'ils subissent ou font subir, apprendre à s'exprimer, s'adresser à une personne de confiance ne peut qu'aider les enfants à affronter sereinement la réalité. Ce programme a été un succès, et a suscité beaucoup d'intérêt et de questionnements. Le coût de ces interventions a été supporté par différentes subventions et aussi par le sou des écoles, les communes et la Communauté de Communes du Trièves. L'année scolaire a donc débuté sous de bons auspices.

Les associations (Comité des fêtes, Sou des écoles et Collectif Clellois) se sont réunies pour assurer une belle fin de premier trimestre en organisant une grande fête de Noël à la sortie des classes le 16 décembre, avec bien sûr, la visite du Père Noël et des réjouissances sur la place de la mairie ce soir-là.

Pour la suite de l'année scolaire, les projets ne manquent pas, parfois coordonnés par l'EMALA : des sorties nature, des projets théâtre, du slam, du cinéma, des sorties plus sportives à la piscine ou au ski, des lectures proposées par l'association « Lire et faire lire », des ateliers de pâtisserie, la création d'un journal ou d'un conseil d'enfants...

Pour toutes ces activités, la participation et l'aide de parents volontaires et agréés pour le sport par exemple, seraient les bienvenues.

Nous souhaitons à tous les élèves et à toute l'équipe pédagogique une bonne fin d'année scolaire et la réalisation de tous leurs remarquables et ambitieux projets en 2023.